

COMMUNE DE JOINVILLE-LE-PONT

Mairie de Joinville-le-Pont
Hôtel de ville
23 rue de Paris BP 83
94344 JOINVILLE LE PONT Cedex



DAJ - Service marchés publics
☎ : 01.49.76.60.56
☎ : 01.48.89.53.19
m-public@joinvillelepont.fr

Marché de Travaux neufs et d'entretien de la voirie et des réseaux

Avenant n° 5

Marché n° 13F14

Entre les soussignés :

- La VILLE DE JOINVILLE-LE-PONT, représentée par Monsieur Olivier DOSNE, son Maire, agissant en vertu de la délibération n°6 du Conseil Municipal en date du 7 avril 2014,

et

- L'Office Public de l'Habitat de Joinville-le-Pont représenté par Monsieur Olivier DOSNE, en sa qualité de président, d'autre part,

et

- L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL « #ParisEstMarne&Bois », représenté par son Président, Jacques JP Martin, dont le siège est sis Hôtel de Ville, 14 Rue Louis Talamoni, 94500 Champigny-sur-Marne, agissant en vertu de la délibération n° du Conseil de Territoire en date du

et

- La société ASTEN, d'autre part, titulaire du marché, dont le siège social se situe au 66 Rue Jean Jacques Rousseau à IVRY SUR SEINE, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le n° B 542 057 336 et représenté par Monsieur Medhi BELAUD ROTUREAU,

Il a été convenu ce qui suit Il a été convenu ce qui suit :

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20160711-16-137a- AU Date de réception préfecture :
--

Article 1. Préambule

RAPPEL DU CONTEXTE ET MOTIVATION DE LA MODIFICATION CONTRACTUELLE

Il est préalablement rappelé que par un marché signé le 9 juillet 2013 et notifié le 22 juillet 2013, la Commune de Joinville-le-Pont a confié à la Société ASTEN le lot unique du marché relatif aux travaux neufs et d'entretien de la voirie et des réseaux.

Il s'avère que des prestations nouvelles sont nécessaires et celles-ci ne figurent pas au bordereau des prix initial. Il est donc indispensable de modifier le bordereau des prix.

Article 2. Modification du bordereau des prix unitaires

Le bordereau des prix unitaires est complété par la liste de prix suivant :

Prix N°	Désignation	U	P.U HT
15	Décroubage d'enrobés amiantés y compris évacuation en décharge spécialisée	T	1 012,00 €
16	Reprise ponctuelle de couche de souplesse sous gazon synthétique sur 20mm d'épaisseur	m ²	96,00 €
17.1	Fourniture et pose de gazon synthétique ep. 40mm type fieldturf360XL ou MAX S-P pour une surface supérieure à 5000m ²	m ²	30,80 €
17.2	Fourniture et pose de gazon synthétique ep. 60mm type fieldturf360XL ou MAX S-P pour une surface supérieure à 5000m ²	m ²	35,20 €
18	Évacuation de gazon synthétique existant y compris droit de décharge spécialisée avec récupération du remplissage existant avant repose de nouveau gazon	m ²	12,70 €
19	Fourniture et pose de pavés podotactiles 20*20 béton	m ²	183,00 €

Les autres prix unitaires mentionnés au bordereau des prix initial restent inchangés. S'agissant d'un marché à bons de commande sans minimum et avec un maximum de 4 000 000 € HT par an, la conclusion du présent avenant et son exécution sont sans incidence financière sur le montant du marché.

Article 3. Autres dispositions

Toutes les clauses du marché initial qui ne sont pas modifiées par le présent avenant restent inchangées.

Pour la Ville De Joinville Le Pont

A Joinville-le-Pont, le.....

Le Maire

Olivier DOSNE

Pour l'EPT #ParisEstMarne&Bois

A, Le

Le Président

Jacques JP Martin

Pour l'Office Public de l'Habitat de Joinville-le-Pont

A Joinville-le-Pont, le.....

Le Président

Olivier DOSNE

Pour la société ASTEN

A, Le